



Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 1 avril 2025

**Objet : Question parlementaire n° 2118 du 19 mars 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Assemblées générales de copropriétés par vidéoconférence ».**

Madame la Ministre,

En date du 19 mars 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire et de la Ministre de la Justice.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue